



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2009-2010

MW/PR

Commission de la Famille, de la Jeunesse et de l'Egalité des chances

Procès-verbal de la réunion du 3 mars 2010

ORDRE DU JOUR :

Visite du Centre Pontalize du CHNP à Ettelbruck

*

Présents : Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Emile Eicher, M. Fernand Etgen (en rempl. de M. Eugène Berger), M. Claude Haagen (en rempl. de M. Marc Angel), M. Mill Majerus, M. Jean-Paul Schaaf

Mme Marianne Weycker, du Greffe de la Chambre des Députés

Excusés : M. Jean Colombera, Mme Claudia Dall'Agnol, Mme Viviane Loschetter, M. Claude Meisch, M. Paul-Henri Meyers, Mme Vera Spautz

*

Présidence : M. Mill Majerus, Président de la Commission

*

La Commission a accompagné Monsieur le Président de la Chambre des Députés lors de sa visite du Centre Pontalize du Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP) à Ettelbruck le matin du 3 mars 2010. La délégation parlementaire est accueillie par les membres du Conseil d'Administration et le Comité de Direction du CHNP.

M. Fons Mangen, Président du Conseil d'Administration du CHNP, accueille la délégation parlementaire. Il fait l'historique du CHNP qui a trouvé sa forme actuelle en 1998 dans le cadre de la réforme de la psychiatrie.

M. Jean Feith, le Directeur Accueil et Hébergement, présente les différents services aux parlementaires. Le CHNP comprend le Centre Pontalize, structure pour les personnes âgées, l'entité « De Park » qui accueille des personnes présentant un handicap mental, et l'entité « Rehaklinik » qui offre des soins de réhabilitation de courte, moyenne et longue

durée dans le cadre des pathologies psychiatriques, des soins spécifiques dans le cadre du maintien de placement médical et des soins spécifiques pour les placés judiciaires (cf. Rapport annuel 2008 du CHNP). Parallèlement, les services du CHNP sont disponibles pour 120 personnes placées dans des maisons de soins.

Le Centre Pontalize a ouvert ses portes le 5 juillet 2007. Il compte 145 habitants, dont 96 personnes pour le volet maison de soins. Le Centre intégré pour personnes âgées (CIPA) regroupe 48 chambres individuelles qui sont réservées prioritairement aux résidents de la commune d'Ettelbruck. Le Centre psycho-gériatrique, structure de jour qui coopère avec les services de soins à domicile, dispose de 35 places, dont profitent actuellement 40 personnes ; 25 à 30 places sont occupées chaque jour.

Le service de soins « OASE » (“Organization of All-sensory Stimulation for Elderly”) retient particulièrement l’attention de la délégation parlementaire. Ce service offre un encadrement psycho-émotionnel aux personnes qui souffrent d’une maladie incurable et qui ne peuvent plus s’exprimer par la parole.

La visite à Ettelbruck se termine par le déjeuner au restaurant « Beim Rond Point » ouvert à tous.

Luxembourg, le 11 mars 2010

La Secrétaire,
Marianne Weycker

Le Président,
Mill Majerus